

Image not found or type unknown



L'apparté des meubles familial

Par **chatellard**, le **19/07/2009** à **18:04**

Bonjour, mon mari veut divorcer mais pour le moment aucune demande n'a été faite. Partant en vacances cette semaine j'ai peur qu'il récupère les meubles à ce moment-là. Je voudrais prendre les meubles et les mettre en lieu sûr. Je voudrais savoir si ça peut me mettre en mauvaise situation lors du jugement. merci de me répondre si possible le plus rapidement.